

Les temps sont durs : difficile d'y voir clair (25 mai 2016)

Pour qui s'intéresse à l'industrie nucléaire, les semaines se suivent avec leur lot de mauvaises nouvelles qu'il est bien souvent difficile d'analyser sérieusement.

Depuis déjà longtemps l'attention s'est focalisée sur l'EPR, les difficultés des projets de Finlande et de Flamanville, puis la quasi faillite et le démantèlement d'AREVA. Aujourd'hui, non que toutes ces difficultés soient surmontées, loin de là, c'est EDF qui concentre toute l'attention et on entend à son sujet le même pessimisme en matière de dettes abyssales, d'investissements colossaux, de pertes inquiétantes à venir... Chacun semble tomber des nues et peu de gens comprennent les raisons d'un tel état de fait.

Un retour en arrière permet de déceler quelques-unes des causes. Le marché de gros de l'électricité y joue une grande place ; c'est le seul objet de cette note :

Depuis bientôt 20 ans les chefs d'Etats et de gouvernements européens ont **décidé la libéralisation des marchés** de l'énergie pour réaliser un marché européen global et dérégulé, libre et sans entrave. En 2000, à Lisbonne ils ont affirmé leur volonté « d'accélérer la libéralisation dans des secteurs tels que le gaz et l'électricité » et en 2009, un nouveau paquet énergie est venu encore accentuer les efforts. L'Angleterre a très vite pris la tête du mouvement, avec des résultats plus que contestables, puis l'Allemagne suivait le mouvement et brisait le monopole de ses grands électriciens régionaux...La France comme souvent, ne voyant pas bien ce qu'elle gagnerait à casser le monopole d'EDF ou à séparer les fonctions de production et de réseau puisque, à l'écart de tout libéralisme et de toute concurrence, EDF grâce au nucléaire et à l'hydraulique assurait au pays une électricité moins chère que partout en Europe. Depuis quelques années chacun, entreprises puis particuliers, a pu s'approvisionner en électricité chez différents distributeurs s'approvisionnant sur le marché et notamment chez EDF à un tarif fixé par les pouvoirs publics à un niveau insuffisant pour assurer la pérennité du parc de production d'EDF.

En parallèle, l'Europe a fixé des règles pour **soutenir le développement des énergies renouvelables** (règles qui s'avèrent malheureusement contradictoires avec la volonté de libéralisation pré-citée) :

- 1) les fournisseurs d'électricité (EDF en France) ont l'obligation d'acheter toute la production d'énergie renouvelable qui est disponible, pendant 10 à 20 ans, à un tarif très rémunérateur fixé par l'administration (un nouveau tarif réglementé pour répondre à la libération de l'électricité, un comble !). EDF est l'acheteur *obligé*, le seul en France avec les quelque 150 Entreprises Locales de Distribution ;
- 2) les producteurs d'électricité renouvelable (éolienne ou photo-voltaïque) ne sont assujettis à aucune contrainte de production (qualité du courant produit, fréquence, garantie de production). Il appartient donc aux fournisseurs en dernier ressort, EDF en France, de garantir la stabilité du réseau mise à mal par les renouvelables et le niveau global de production nécessaire pour équilibrer la demande grâce à des installations lourdes, coûteuses et non subventionnées ;
- 3) le surcoût des tarifs de soutien est calculé chaque fin d'année par rapport aux prix du marché de gros prévus pour l'année suivante. En France il est remboursé en partie à EDF au moyen d'une surtaxe répercutée sur les consommateurs par le biais d'une CSPE sur les factures d'électricité, sans que ceux-ci s'en rendent bien compte, surtaxe qui grimpe chaque année du fait du développement des énergies

renouvelables, la composante *renouvelable* représentant aujourd'hui 75,6% de la CSPE.

L'histoire de la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) mériterait à elle seule un long développement. Bornons-nous ici à rappeler que, avant 2000, EDF était tenue par des obligations de service public imposées par l'Etat : soutien aux clients précaires, péréquation tarifaire (continuité territoriale dont bénéficient les îles). Ce n'est qu'avec la loi de modernisation du secteur électrique que le soutien aux énergies renouvelables y a été inclus, pour aboutir aujourd'hui à une usine à gaz dépourvue de toute justification réelle.

Retenons qu'au total EDF est très mal dédommée, que le montant de la CSPE est insuffisamment relevé d'année en année, qu'en cours d'année ce montant n'est pas relevé si le prix du marché de gros baisse comme aujourd'hui et qu'enfin le dédommagement intervient avec retard. EDF pour 2016 subira un défaut de compensation de 1,4Md€ et détient une créance de quelque 5Md€ du fait des retards de paiement.

Nous croyons savoir qu'une modification du système de compensation a été envisagée : changement de l'assiette de la CSPE pour la faire supporter par les énergies finales carbonées ce qui ne serait que justice alors qu'aujourd'hui seuls les consommateurs d'électricité dé-carbonée contribuent à l'effort. EDF y gagnerait et les ENGIE, DIRECT ENERGIE et autres ne peuvent guère s'opposer à une telle réforme. Un progrès supplémentaire serait de confier la gestion du système à RTE qui seul gère tous les flux d'électricité.

L'idéal – mais il ne faut pas rêver – serait enfin d'imposer aux fournisseurs d'électricité éolienne et photovoltaïque de faire leur affaire des soutiens en cas de manque de vents et de soleil.

Le marché de l'électricité que l'Europe voulait libre et sans entrave est donc en fait complètement faussé par les avantages consentis, sans aucune contrepartie, aux producteurs d'énergie renouvelable : les productions aléatoires et chères bénéficient de subventions et d'une priorité d'emploi sur les productions plus économiques et pilotables comme le nucléaire et l'hydraulique. La concurrence est donc tout à fait biaisée. Une électricité nucléaire pilotable fournit un service garanti alors que l'éolien ou le photovoltaïque fournissent un service hypothétique : cela ne constitue pas un marché ! Ce non-sens économique n'avait pas de graves inconvénients tant que les productions d'électricité renouvelables restaient faibles.

Ceci n'est plus du tout le cas aujourd'hui. En effet les incitations à développer les renouvelables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ont amené les gouvernements à fixer des objectifs très élevés en termes de production d'énergies renouvelables alors que par ailleurs la demande globale d'électricité n'augmente pas sensiblement en Europe depuis quelques années : **d'où une surcapacité installée et surproduction importante** en Europe, une **baisse très importante des prix du marché de gros** de l'électricité en Europe au sens large, Scandinavie et Suisse comprises : de 50 à 60 €/par MWh, il y a quelques années, le prix se situe aujourd'hui à 26 € par MWh environ. Cette baisse a conduit, notamment en Allemagne, à l'arrêt de grandes centrales à gaz modernes rendues non rentables en raison d'une trop faible utilisation, en France EDF à vendre aux producteurs alternatifs très au-dessous du prix de revient et

l'Allemagne à vendre notamment en France des quantités importantes d'électricité renouvelable à des prix négatifs (subventionnés) quand les conditions météorologiques étaient propices à la production éolienne et solaire et que ses besoins étaient faibles.

On le voit le désordre (on serait tenté d'utiliser un mot encore plus fort) du marché est total : les grands électriciens en souffrent, EDF avec deux à trois ans de retard par rapport à ses grands homologues. Les consommateurs sont lésés de plus en plus car, peu à peu, les installations économiques et compétitives sont mises à l'arrêt faute de rentabilité. Les prix de marché de gros ne permettent plus aujourd'hui de justifier aucun investissement nouveau non subventionné (c'est-à-dire non renouvelable). **Les seuls investissements rentables pour la production d'électricité sont les moyens subventionnés...par les consommateurs présents et futurs !**

En prônant simultanément la libéralisation des marchés de l'électricité et le soutien massif et durable aux énergies renouvelables l'Europe a organisé le désordre et les autorités françaises ne font rien pour le limiter.

Les grands électriciens européens les plus exposés, à l'image d'Engie, E.on ou RWE par exemple, ont sensibilisé l'Allemagne et l'Europe aux dysfonctionnements des marchés qui ne peuvent conduire qu'à une très grave crise. La Commission Européenne a commencé à travailler sur une révision des règles de soutien aux renouvelables pour les futures installations (sans effet rétroactif alors que c'est dès aujourd'hui que les producteurs souffrent) et étudie les dispositifs réclamés notamment par les gaziers pour éviter la mise à l'arrêt de centrales modernes et performantes (mécanisme de garantie de capacité grâce auquel l'exploitant de ces centrales serait payé pour maintien en service des unités de production de façon à éviter tout black-out dans les cas où les énergies renouvelables – malgré leur très grande surcapacité – seraient indisponibles). Certains, en France, imaginent que plutôt que d'arrêter des réacteurs mieux vaudrait les garder en fonctionnement à faible puissance – ce qui n'est pas économique – pour faire face à toute indisponibilité des sources renouvelables.

Comme souvent, la France se distingue : Ségolène Royal a annoncé la poursuite du système actuel de soutien aux renouvelables avec une accélération des mises en chantier, au risque d'accroître les surcapacités, sans se préoccuper des coûts et sans analyse coûts/avantages ! Si ces annonces sont suivies d'effet

- EDF doit s'attendre à un accroissement de ses difficultés financières dans les années à venir d'autant que la réforme de la CSPE n'est toujours pas actée et que la remontée du prix de gros de l'électricité n'est pas attendue dans l'immédiat. Gageons que beaucoup chez EDF doivent se dire qu'ils seraient sans doute mieux lotis avec un autre actionnaire que l'Etat qui laisse dépérir un de ses plus beaux fleurons ; et au surplus

- l'économie du pays n'y gagnera rien, le climat non plus du reste, en effet avec une électricité déjà dé-carbonée à 95% (nucléaire et hydraulique) la France ne fera jamais mieux en ajoutant plus de renouvelables dont l'intermittence implique le soutien de sources d'électricité *carbonée* pilotables ou *dé-carbonée* comme le nucléaire dont la réduction est programmée dans la Loi de Transition Energétique.

Il fut un temps où la France et les français se flattaient d'être cartésiens, c'était il y a bien longtemps et Descartes malheureusement est mort depuis longtemps. L'avenir s'annonce très sombre pour toute l'industrie nucléaire française.

Bernard LENAIL